

BAC Professionnel COMPTABILITE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

MÉTIER VISÉ

L'aide-comptable dans la structure est à même :

- d'assurer les tâches de facturation, comptabilisation et gestion des relations avec les clients et les fournisseurs ;
- de gérer les opérations liées à la trésorerie ;
- de traiter les opérations en relation avec le personnel, les services et organismes sociaux et l'administration fiscale.
- d'appliquer toute opération du traitement des commandes, de la facturation, de la tenue des comptes, de la comptabilité générale, de la paie.
- d'utiliser l'outil informatique pour enregistrer les opérations comptables et contrôler les écritures. Son travail est supervisé par un comptable

CONDITIONS D'ACCES

- Après une classe de 3ème Générale BAC PRO 3 ans
- Etre titulaire d'un BEP Comptabilité
- Et en fonction d'avis du Corps d'inspection, de l'équipe pédagogique :
- issu(e) d'une classe de 2nde générale ou Technologique ou d'un BEP industriel ou un CAP.

CONTENU DE FORMATION

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

ENSEIGNEMENT GENERAL

Enseignement général : 16,5H *	Enseignement professionnel : 13,5H *
<ul style="list-style-type: none">• Langue vivante étrangère (anglais)• Français• Histoire - Géographie• Mathématiques• Éducation artistique - arts appliqués• Éducation Physique et Sportive• Hygiène, Prévention, Secourisme• Education Civique, Juridique et Sociale	<ul style="list-style-type: none">• Domaine comptable• Domaine commercial et Organisation• Administration du personnel• Travaux professionnels en informatique - bureautique)• Économie - Droit

POURSUITE D'ETUDES

Le baccalauréat professionnel est un diplôme à finalité professionnelle. Cependant, une poursuite des études est possible en B.T.S tertiaire.